

République Islamique de Mauritanie

Commission Technique Consultative de la Statistique

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE CONSULTATIVE DE LA STATISTIQUE (CTCS), TENUE LE 7 AOUT 2000.

Le lundi Sept Août Deux Mille, s'est tenue de 10H 30 à 13H, dans la salle de réunions de l'Office National de la Statistique (ONS), une réunion de la Commission Technique Consultative de la Statistique CTCS), sous la présidence de Monsieur SIDNA OULD N'DAH, Directeur Général de l'Office National de la Statistique, Président de la dite Commission. La liste des participants est jointe à l'annexe.

Ouvrant la séance, le Directeur Général de l'Office National de la Statistique a tenu à remercier les membres de la CTCS de leur présence avant de passer aux points inscrits à l'ordre du jour qui sont :

1. Les dernières directives du Comité Interministériel de la Statistique,
2. La préparation du rapport national sur le système statistique pour l'année 1999,
3. La préparation de la réunion conjointe du 10 août avec les partenaires au développement.

1-Les dernières directives du comité interministériel de la statistique.

Abordant ce point, le Directeur Général de l'Office National de la Statistique a informé les membres de la CTCS de la tenue le 17 juillet 2000 de la réunion du Comité Interministériel de la Statistique qui a approuvé tous les rapports de fin d'étapes du SDS. Ensuite lecture a été faite aux membres de la CTCS du contenu de ce procès-verbal par le Chef du Département de la Coordination Statistique, secrétaire de séance.

Ce procès verbal retrace les étapes franchies dans le cadre de l'élaboration du SDS et dégage les directives du CIS qui se résument ainsi :

- Le comité a d'abord réitéré l'importance du rôle clé dévolu au Système Statistique National chargé de produire et de diffuser des statistiques fiables et à jour. A cet effet, une coordination des efforts et de l'action des différentes administrations concernées est indispensable, mission dévolue en particulier à la CTCS qui devra se réunir au moins tous les six mois ; dans ce cadre il a demandé de veiller à la standardisation des données afin d'éviter d'éventuelles contradictions dans les chiffres publiés par les différentes administrations. A cet égard il a été rappelé que seul l'ONS a en charge la diffusion des statistiques officielles et que les différentes administrations constituent aussi des sources qui ont leur propre collecte de données à utiliser. Il a été aussi préconisé une concertation étroite avec les différentes administrations en charge des statistiques du commerce extérieur (Douanes/ONS/MCAT/BCM).
- Il a été aussi mentionné que tous les secteurs devraient être couverts par le schéma directeur de la statistique, notamment le secteur des mines et du tourisme. Il conviendra en particulier d'assurer la représentation de ces secteurs dans la CTCS. Les représentants des différentes administrations membres de la CTCS devront veiller à

rendre compte des travaux de cette instance. Il a été indiqué que chaque département veillera à faire prendre en charge ses besoins et ses préoccupations dans le cadre des travaux et opérations de collecte de données statistiques.

- Afin d'asseoir le dialogue avec les bailleurs de fonds sur une base chiffrée, le Comité a demandé de procéder à l'évaluation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du schéma directeur.
- Concernant la formation, le comité a préconisé l'organisation de séminaires de formation sur les normes et les méthodologies statistiques à l'intention des cadres en charge de l'élaboration des données dans les différentes administrations.
- Au chapitre de la sensibilisation, l'effort devra porter sur la relation entre les différents recensements démographiques, administratifs et à vocation d'état civil ainsi que sur les différences d'objectifs et de nature entre les enquêtes statistiques et les autres activités de collecte des données menées par d'autres administrations publiques.
- Le comité a demandé à la CTCS de mettre en œuvre les actions prévues pour le second semestre 2000. Enfin le Comité se réunira dans six mois pour prendre connaissance notamment du Rapport Annuel sur la Statistique relatif à l'année 1999.

Concernant le financement des actions du Schéma Directeur de la Statistique et son chiffrage, sur l'avis de la Directrice Adjointe de la DPE, les participants ont retenu qu'il était préférable de faire inscrire les actions nouvelles au PIP et donc d'établir une fiche pour chacune d'elles. Ce travail devra être effectué dans le cadre de la préparation de la concertation avec les partenaires.

Il n'existe pas de manuel pour l'établissement des fiches d'inscription au PIP, les renseignements sont disponibles auprès de la DPE.

2-Préparation du rapport national sur le système statistique pour l'année 1999.

Lors de sa réunion du 17 juillet 2000 consacrée à l'examen des rapports d'étapes du Schéma Directeur de la Statistique, le Comité Interministériel de la Statistique a instamment demandé que lui soit soumis avant la fin de l'année 2000 le rapport 1999 sur les statistiques dans le pays.

A cet effet le secrétariat de la CTCS a présenté une note sur la préparation du rapport 1999 sur l'état du Système Statistique National. (voir ci-joint).

Chaque service statistiques est chargé d'élaborer son propre rapport. Le Secrétariat de la CTCS se chargeant de la rédaction du rapport de synthèse en ajoutant un chapitre sur le fonctionnement du Système Statistique National dans son ensemble (point 2 du projet de sommaire).

Le projet de rapport sera examiné par les Commissions spécialisées et la Commission Technique Consultative de la Statistique avant d'être présenté au Comité Interministériel de la Statistique.

Les participants ont demandé les modifications suivantes :

-Copie pour information : MAED, Président du Comité Interministériel de la Statistique au lieu de p.i. : MAED

-Ajouter : amélioration à la rubrique points forts.
contraintes à la rubrique points faibles

Enfin la réunion a recommandé que le rapport soit disponible avant la réunion des bailleurs prévue mi-décembre 2000.

3-Préparation de la réunion conjointe du 10 août avec les partenaires au développement.

Le secrétaire de séance a présenté les propositions du secrétariat :

Objectif Général : Démarrer une relation de concertation permanente entre les partenaires nationaux et extérieurs sur l'amélioration du système statistique national.

Participants à la 1^{ère} réunion :

- Les membres de la Commission Technique Consultative de la Statistique, le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, le Ministère de l'Industrie et des Mines et le noyau.
- Le Chef de Service de la Coopération Française, GTZ,
- PNUD, FNUAP, UE, BM, FAO, UNICEF, CILSS, PAM, HCR, OMS

Ordre du jour :

- 1 Présentation rapide de l'opération Schéma Directeur de la Statistique et des directives du Comité Interministériel de la Statistique.
2. Préparation de la concertation avec les partenaires au développement du SSN

Il n'a pas été proposé de modifications.

Rendez-vous a été pris pour le 10 août 2000.

Fait à Nouakchott le 14 Août 2000

Le Secrétaire de séance

Le Président de la Commission Technique
Consultative de la Statistique

Bâ Kalidou

SIDNA OULD N'DAH

LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION DU 07/08/2000

Noms et Prénoms	Fonction	Institution
1. Nebghoua Mint Mohamed Vall	Directrice Adjointe	MAED/DPE
2. Mohamed Ould Eleyatt	Chef de Service	MSAS/ DPCS
3. El Hadj Ould Rabani	cadre	MEN/DPC
4. Boud BoudaOuld Sidi	cadre	MPEM/ DEARH
5. Mohamed Ould Hitt	cadre	MCAT/DCRF
6. Mohamed El Moctar Ould Samba	Chef de service	SEAE0
7. Ethmane Ould Brahim	Chef de service	BCM/DCE/SESDE
8. Saadna Ould Baheïda	Directeur Général Adjoint	ONS
9. Bâ Kalidou	Chef Département	ONS/DCS
10. Taleb Abderrahmane Ould Mahjoub	Chef Département	ONS/DSECN
11. Ahmed Ould Isselmou	Chef Département	ONS/DSDS
12. Maye Mint Haïdy	Conseillère	ONS
13. Gérard Chenais	Conseiller Technique	ONS
14. Silly Eleyatt	Chef service	ONS/DIO
15. Thiam Abdoulaye	cadre	ONS/DCS
16. Cissoko Mamadou	Consultant National	ONS/SDS